

SV PATRIMONIA SA  
Chaussée de Louvain, 431 bâtiment F  
1380 Lasne  
RPM Nivelles  
TVA : BE 0860.002.790

**ASSEMBLEE GENERALE DES PORTEURS D'OBLIGATIONS BE000215925.0 (2007-2012) DU 28  
OCTOBRE 2011  
PROCURATION - VOTE PAR CORRESPONDANCE**

**La première page du présent document doit être paraphée et la deuxième page signée.**

Si vous souhaitez vous faire représenter et/ou voter par correspondance à cette assemblée, il y a lieu de renvoyer le présent formulaire complété à SV PATRIMONIA SA. **AVANT LE 26 OCTOBRE 2011** au moyen des coordonnées précisées à la fin du présent document

Le/la soussigné(e),

Nom, Prénom / Dénomination et forme sociale :

.....

Adresse / Siège social : .....

Si personne morale :

Nom, Prénom du(es) représentant(s) : .....

Qualité du(es) représentant(s) : .....

Titulaire de ..... obligations de l'emprunt BE000215925.0 (2007-2012)  
émis par SV PATRIMONIA,

**DECLARE** avoir été informé(e) de la tenue de l'assemblée générale des porteurs d'obligations BE000215925.0 (2007-2012) qui se tiendra le vendredi 28 octobre 2011 à 17h, au siège social avec l'ordre du jour repris ci-après

**SOUHAITE** voter par correspondance à l'assemblée générale dans le sens précisé ci-dessous :  
OUI NON <sup>(1)</sup>

**SOUHAITE** se faire représenter à l'assemblée générale :  
OUI NON <sup>(1)</sup>

et déclare, à cet effet, désigner en qualité de mandataire, agissant seul avec faculté de substitution :

Nom, Prénom du mandataire <sup>(1)</sup> : .....

Adresse du mandataire : .....

auquel le(la) soussigné(e) confère tous pouvoirs au nom et pour le compte du(de) la soussigné(e) aux fins de :

- le(la) représenter à l'assemblée générale des porteurs d'obligations BE000215925.0 (2007-2012) du 28 octobre 2011, avec l'ordre du jour repris ci-dessous :

<sup>(1)</sup> Vous ne devez pas nécessairement indiquer un mandataire. A défaut de mention d'un mandataire, la Société en désignera un qui vous représentera à l'assemblée générale et votera dans le sens que vous avez indiqué.

SV PATRIMONIA SA  
Chaussée de Louvain, 431 bâtiment F  
1380 Lasne  
RPM Nivelles  
TVA : BE 0860.002.790

- accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée ou les refuser,
- si nécessaire, renoncer aux formalités de convocation et à toutes autres formalités en relation avec l'assemblée générale,
- prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour dans le sens précisé ci-dessous <sup>(2)</sup>, et à celles soulevées par les incidents de séance, faire au cours de la réunion tous dits, déclarations, réquisitions ou réserves, et si nécessaire, ajourner l'assemblée,
- signer tous procès-verbaux, registres, listes de présences et autres documents, élire domicile et plus généralement, faire tout ce qui est nécessaire ou utile ;

la présente procuration étant consentie de manière définitive et irrévocable jusqu'au 31 octobre 2011.

L'**ORDRE DU JOUR** de l'assemblée générale des porteurs d'obligations BE000215925.0 (2007-2012) est le suivant :

### **1. Modification des termes et conditions des obligations**

*Proposition de résolution : L'assemblée décide de modifier les termes et conditions régissant les obligations BE000215925.0 comme suit : (i) l'assemblée décide de proroger l'échéance de l'obligation du 19 avril 2012 au 19 avril 2016, (ii) l'assemblée décide de modifier les conditions de paiement de l'intérêt annuel brut de 8% et décide que, à partir du 19 avril 2013, 4% bruts seront payables à l'obligataire le 19 avril de chaque année, soit le 19 avril 2013, le 19 avril 2014, le 19 avril 2015 et le 19 avril 2016, les autres 4% bruts étant payables à l'échéance de l'obligation, soit le 19 avril 2016. L'assemblée décide que les autres termes et conditions restent d'application.*

<b>VOTE :</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
---------------	-------------	---------------	-------------------

### **2. Divers**

Fait à ....., le .....octobre 2011

Signature

Le présent document doit parvenir au plus tard le 26 octobre 2011 à  
SV PATRIMONIA S.A.  
Chaussée de Louvain 431, bâtiment F à B-1380 Lasne

<sup>(2)</sup> A défaut de préciser ce sens dans lequel le mandataire devra exercer votre droit de vote, vous serez présumé voter en faveur des résolutions proposées.